



57^{ème} Session, Sous-comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 13 de l'ordre du jour

Viabilité à long terme des activités spatiales Long-term sustainability of outer space activities

Vienne, le 3 février 2020

Madame la Présidente,

1. La viabilité à long terme des activités spatiales revêt une importance fondamentale. Depuis que cette assemblée s'est saisie de la question il y a 10 ans, la Suisse s'est activement impliquée, substantiellement comme politiquement. L'intensification des activités spatiales engendre de nouveaux défis. Qu'il s'agisse des très grandes constellations de satellites ou de nouveaux types d'activités spatiales, le risque est élevé que, sans action coordonnée, la viabilité à long terme des activités spatiales se trouve compromise. Le COPUOS se doit de relever ces nouveaux défis et d'y apporter des solutions concrètes.

Madame la Présidente,

2. Par leur nature juridiquement non contraignante, il paraît essentiel d'envisager les 21 lignes directrices, en particulier leur mise en œuvre volontaire au niveau national, de manière coordonnée entre les Etats et ce pour éviter la fragmentation des normes régulant l'espace extra-atmosphérique. A cet effet, la Suisse a contribué à initier un processus d'échange d'expériences et d'informations au niveau européen, ce qui devrait nous faire progresser au niveau national.

3. Avec l'établissement par le COPUOS en juin 2019 d'un nouveau Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, il a été convenu, premièrement, que le bureau de ce Groupe de travail serait élu au début de la présente session du Sous-Comité scientifique et technique, « sur la base des nominations qui seraient soumises au Secrétariat et distribuées par lui pendant l'intersession. ». Deuxièmement, il a été décidé qu'il appartiendrait à ce Groupe de travail d'adopter durant cette même session son mandat, ses méthodes de travail et un plan de travail.

Madame la Présidente,

4. Le succès des travaux du Groupe de travail nouvellement établi est primordial pour la Suisse. Pour contribuer à ce succès, elle a élaboré une proposition qu'elle a adressée au Secrétariat et qui a été remise aux Etats membres durant l'intersession. Cette proposition est double : premièrement, elle présente la candidature du Professeur Thomas Schildknecht à la présidence du Groupe de travail.

5. Deuxièmement, elle consiste en un projet relatif au mandat, aux méthodes de travail et au plan de travail de ce nouveau Groupe. Ce projet reprend pleinement le mandat donné par le COPUOS. Il propose d'identifier et d'étudier les défis en procédant étape par étape sur un mode consensuel et sans préjuger de la forme à donner aux solutions. En parallèle, il s'agira de partager les expériences découlant de la mise en œuvre des 21 lignes directrices et travailler à l'augmentation des capacités et de la sensibilisation autour des questions relatives à la viabilité à long terme des activités spatiale.

6. Ce projet est une proposition et la délégation suisse saura faire preuve de flexibilité sur le texte.

Madame la Présidente,

7. Sans vouloir préjuger de l'issue des discussions en cours concernant le Bureau du Groupe de travail nouvellement établi, nous souhaitons apporter notre éclairage sur la question. La réussite constituée par l'adoption des 21 lignes directrices n'aurait pas été possible sans la remarquable présidence du premier Groupe de travail, assurée par le Dr Peter Martinez de l'Afrique du Sud. Pour la Suisse, afin d'assurer l'efficacité des travaux du nouveau Groupe et, ultimement, son succès, il apparaît primordial d'opter pour une présidence unique, réitérant ainsi cet exemple concluant.

8. Un tel fonctionnement permettrait de solliciter le soutien de facilitateurs topic leaders, utiles à la bonne marche des travaux.

Madame la Présidente,

15. Soyez assurée du plein engagement de la Suisse pour assurer l'efficacité des travaux du nouveau Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Le défi est trop important pour que soit négligée la nécessité trouver des solutions concrètes afin d'assurer que l'espace reste utilisable par tous et sur le long terme.

Madame la Présidente,

16. Nous vous remercions.